

Orientations de la PJJ Priorités 2016 du plan d'action national
--

1. Relever le défi des compétences : accompagner et soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions

Cette priorité s'appuie notamment sur une politique de ressources humaines renforcée, dans ses différentes composantes (formation, accueil, professionnalisation, accueil, conditions de travail, GPEEC, SST..) mais aussi de promotion de la santé.

Elle repose également sur la poursuite de la concentration des fonctions de gestion en DIR pour permettre aux échelons hiérarchiques les plus proches des terrains de dégager du temps au profit de leur cœur de mission, ce qui supposera un accompagnement à tous niveaux.

Déclinaisons opérationnelles attendues :

- ⇒ une politique d'accueil et d'intégration des nouveaux professionnels
- ⇒ un programme de formation initiale et de formation continue soutenant la professionnalisation dans le secteur public
- ⇒ l'amélioration des conditions de travail
- ⇒ la conduite d'une démarche globale de promotion de la santé, et d'une politique de santé et sécurité au travail, garantes d'une dynamique bien traitante pour les professionnels et les publics
- ⇒ l'approfondissement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC) des emplois fonctionnels
- ⇒ le fait de recentrer les directeurs de service et les responsables d'unités éducatives sur leur cœur de mission, en renforçant la concentration des tâches de gestion en DIR.
- ⇒ la mise en œuvre avec le SAH de la dynamique commune de professionnalisation des acteurs inscrite dans la charte d'engagement réciproque du 30 janvier 2015.